Habitat Jeunes - Le mag'

• Le Magazine de l'Habitat des Jeunes • 4 € • ISBN : 2269 - 3580 • n° 004 juin 2016

Dossier

Civiques et volontaires, les jeunes s'engagent ! p. 8

Initiatives

Metz : Carrefour des talents p. 5

Actualités

Plus d'égalité et de citoyenneté, c'est possible ? p. 14

Portrait

Karim Mansouri : il faut avoir la fibre ! p. 7

Imago

Et si le goût du politique était encore bien là ?

Les enquêtes sociologiques se suivent et dessinent régulièrement l'image de jeunesses en rupture avec le monde politique traditionnel. L'abstention, le vote extrême, le manque de confiance dans le personnel politique, voire dans les institutions, en sont les signes les plus courants. Pourtant, le mouvement Nuit debout, d'abord en réaction contre le projet de loi Travail, puis de manière de plus en plus large, mobilise chaque soir depuis le 31 mars des milliers de jeunes. Ceux-ci, loin de seulement manifester leur hostilité aux décisions gouvernementales, s'essayent à la réflexion collective et à la prise de parole ; se frottent à l'utopie politique ; se rappellent à l'actualité de l'éducation populaire. Le retour de la passion du débat ?

Photo CC UNHAJ/Florian Maillebuau. Paris, place de la République, mai 2016.

L'édito

La période que nous traversons est troublée – non pas tant par les manifestations de rues et les conflits sociaux, qui font partie du caractère contradictoire du débat public – mais dans la confiance que nous avons dans notre mode de vie ouvert, dans la confiance que nous avons, fût-ce jusqu'à l'excès, dans les libertés individuelles.

Il est précisément un lieu où la vie collective et l'initiative individuelle peuvent se rencontrer, c'est celui de l'engagement.

L'UNHAJ, ses unions régionales, leurs membres savent que l'entrée dans la vie active – surtout dans une période où elle rencontre des difficultés – doit s'accompagner d'une capacité d'initiative volontaire, c'est-à-dire de ce que nous faisons sans y être tenus, mais parce que cela nous semble important.

Finalement, sans paraphraser le président Kennedy – « *Ne te demande pas ce que les États-Unis peuvent faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour les États-Unis* » – il est nécessaire, lorsque la vie collective ne va plus de soi, de renouer le lien entre les personnes, notamment par des formes originales et exigeantes de lien social.

> **« Lorsque la vie collective ne va plus de soi, il faut inventer de nouvelles formes de liens sociaux. »**

L'engagement est le fil conducteur de ce numéro de notre revue *Habitat Jeunes – Le mag'*, et ce n'est pas un hasard. Les nouvelles formes qu'il peut prendre – notamment à travers le service civique, mais pas seulement – puisent dans quelque chose que nous avons tous en nous : la volonté de partager avec d'autres des initiatives, des pratiques, des créations, des réalités et ainsi de les faire progresser, en progressant nous-mêmes.

Notre projet « Habitat Jeunes » ne saurait exister sans la capacité de nos équipes et des jeunes que nous accueillons de se surpasser par des actions qui, certes, les intéressent et leur plaisent, mais que nous sommes avec eux capables de pousser plus loin vers l'engagement collectif, du plus immédiat au plus exigeant.

Et si nous étions à même de nous étonner et d'étonner les habitants de nos villes, de nos quartiers, les jeunes résidents de nos foyers ou résidences par notre capacité d'inventer du neuf ? Dans le volontariat et dans l'initiative individuelle et collective, il y a la volonté : c'est sans doute une qualité à cultiver et à faire partager. ■

L'Ours d'*Habitat Jeunes - Le Mag*
Magazine édité par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, avenue du Général de Gaulle - 94 307 Vincennes Cedex
Tél. : 01 41 74 81 00 - unhaj@unhaj.org
Directrice de la publication : Nadine Dussert
Photo Une : CC Damien Roué
Conception, rédaction et mise en page :
Blanche Vandecasteele & Nicolas Leblanc
blanche.vandecasteele@gmail.com
nlprojets@gmail.com
Responsable de la communication UNHAJ :
Nelly Paolantonacci
Publicité : 01 41 74 80 96,
communication@unhaj.org
Imprimé par : Saxoprint EURL
4 avenue Laurent Cely
92600 Asnières-sur-Seine

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. L'UNHAJ, mouvement national d'éducation populaire, est une union d'adhérents locaux. Ces adhérents sont également regroupés au sein des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ). La charte de l'UNHAJ (1996) définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'Union : voir www.unhaj.org

BULLETIN D'ABONNEMENT
Compléter et renvoyer à : UNHAJ service abonnements
12, av. du G. de Gaulle - 94307 Vincennes
❍ Je m'abonne pour un an à Habitat Jeunes - Le Mag
Nom : Prénom :
Adresse :
❍ Je règle par chèque de 8 euros à l'ordre de l'UNHAJ

Habitat Jeunes
UNHAJ
100% EDUC' POP

Premier Parlement libre des

Mickaël Berton

Optimiser ses outils de com', ensemble

À la demande des directions des résidences de la région, l'URHAJ Midi-Pyrénées a bénéficié du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour retravailler sa démarche globale de communication. Les objectifs visés : mettre en avant l'esprit Habitat Jeunes et adapter la com' aux cibles jeunes et à leurs familles, rappeler les objectifs des résidences, retravailler les messages communs à faire passer, en insistant sur le vivre ensemble.

En partenariat avec l'UNHAJ, l'URHAJ a ainsi pu proposer le logo Habitat Jeunes à l'ensemble des adhérents de Midi-Pyrénées, qui ont bien compris qu'afficher une image commune garantit une meilleure visibilité à chacun.

Une réflexion sur l'image et la sémantique a été conduite dans le cadre d'une formation qui a réuni un tiers des directions locales. Deux outils majeurs ont ainsi été optimisés : le site web de l'URHAJ Midi-Pyrénées et le flyer régional. Le nouveau site, attractif en termes d'images et utilisant un vocabulaire qui touche mieux les jeunes, permet de déposer une demande de logement en quelques clics. Les résidences qui le souhaitent peuvent disposer de leur propre déclinaison du site web, avec automatisation des flux de contenus. Pratique !

Ces outils de communication mutualisés, outre leur efficacité, permettent le renforcement de l'effet réseau, et donnent de la cohérence aux actions de chaque association. ■

www.habitatjeunesmidipyrenees.org

Au cœur des politiques publiques / Pays de Parthenay et Gâtine

Pour l'association Un toit en Gâtine, ce n'est pas un coup d'essai. Présente sur le territoire du Pays de Parthenay (Deux-Sèvres), elle a participé à la mise en œuvre de la charte territoriale il y a 20 ans. Depuis 2014, elle participe à une réflexion prospective sur le développement des politiques jeunesse dans le Pays.

À l'ombre des grandes villes

Le Pays se tient à l'ombre de Niort, Nantes et La Rochelle, qui attirent à elles les populations jeunes car offrant plus de formations et d'emplois. Résultat : le Pays ne parvient pas à retenir suffisamment les jeunes. Pour pallier ce problème, Un toit en Gâtine fait partie depuis les années 2000 de ceux qui réfléchissent. En 2013, une étape supplémentaire a été franchie : un partenariat entre Un toit en Gâtine et la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Partenay-Gâtine, intégrant les trois centres socio-culturels du territoire et le Pays, a été lancé, pour entreprendre un nouveau diagnostic partagé sur la jeunesse, avec les jeunes.

Un travail s'est engagé avec le sociologue Christophe Moreau. Plusieurs outils ont été utilisés pour recueillir la parole des jeunes : des débats collectifs (110 jeunes consultés), des vidéos postées sur les réseaux sociaux, une boîte à sons qui a recueilli plus de 200 témoignages, un questionnaire rempli par 630 jeunes, des débats publics qui ont permis de dresser un état des lieux de la jeunesse. « *La démarche nous a permis de remettre la jeunesse au cœur des politiques publiques* », constate Jacques Lebert, directeur d'Un Toit en Gâtine.

Le projet « les jeunes s'en mêlent » : essai transformé !

Le territoire du Bocage Bressuirais avait mené une démarche similaire en 2013. En juin 2015, les deux territoires du Bocage et de la Gâtine se sont unis pour répondre à un appel à projet national. Le projet commun a été rédigé autour de six axes : gouvernance et pilotage de la politique jeunesse, structuration et maillage du territoire, accompagnement des jeunes dans l'orientation, la création, la coopération et l'expérimentation, estime de soi et bien-être, habitat et mobilité. Ce travail a été payant : le projet PIA a été retenu à hauteur de quatre millions d'euros !

Les acteurs de la jeunesse du Bocage et de la Gâtine, dont les résidences Habitat Jeunes, sont désormais réunis dans l'association Bocage Gâtine Jeunesse. Cette association a pour but de mettre en œuvre les 14 actions définies dans le PIA, en impliquant les jeunes du territoire, d'ici 2020. ■

lebertja@toitengatine.fr

Carrefour des talents / Metz

CC Carrefour Matz

Le 5 décembre dernier, à l'auditorium du Conservatoire Gabriel Pierné, s'est tenue la soirée de récompense du prix Littérature et musique, imaginé par l'association Carrefour de Metz. Plus de 200 personnes ont pu apprécier les créations des élèves du conservatoire, mêlant lecture, théâtre et danse, inspirées par le prix littéraire de l'association Carrefour.

Plus qu'un prix : deux !

Cette soirée venait marquer une étape dans un processus original de création pluridisciplinaire, imaginé par l'association Carrefour. Présente à Metz depuis 1945, celle-ci œuvre au soutien et à la socialisation des jeunes. À l'occasion de ses 70 ans, un projet de prix culturel impliquant la jeunesse a vu le jour, en collaboration avec un éditeur (Le Souffle Court, à Grenoble) et le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné. Ce prix en deux séquences comprend le prix Littérature et musique d'une part et le prix Gabriel Pierné d'autre part.

Pour concourir au prix Littérature et musique, les conditions sont simples : proposer une nouvelle qui s'inspire d'une œuvre musicale non chantée. Rédigée en langue française, elle est écrite par un auteur de 15 à 30 ans. Les nouvelles retenues sont éditées sous forme d'un recueil et tirées à 1 000 exemplaires.

« *L'idée de relier littérature et musique est ambitieuse* », confie Pascal Parmentier, responsable des services généraux de l'association Carrefour et pilote du projet pour l'association. « *Nous avons reçu 80 manuscrits de grande qualité, de toute la francophonie. Cette ambition se double de la volonté de monter une opération apportant de la cohésion sociale, en mixant les publics.* »

> **« Les jeunes résidents ont reçu une formation à la lecture critique. »**

Grâce aux réseaux sociaux, la création d'un prix si original n'est pas passée inaperçue. Dans un second temps, la nouvelle choisie par le jury sert de support pour la création d'une œuvre musicale, qui sera elle primée par le prix musical Gabriel Pierné et représentée fin 2016. Une genèse d'environ 18 mois depuis le lancement du premier concours jusqu'à la production du second !

Les jeunes dans le jury

Accompagnés par des adultes référents dans la littérature ou l'édition, les jeunes résidents de l'association Carrefour ont reçu une formation leur permettant de lire de manière critique les 21 nouvelles présélectionnées par l'éditeur. Leur choix s'est finalement porté sur le texte de Jocelyn Haumesser, 25 ans, ainsi que sur deux autres productions qui se sont vues décerner deux mentions spéciales du jury. Ce palmarès, transmis aux élèves du conservatoire, a servi pour la représentation du 5 décembre dernier, pour laquelle le Conseil Régional avait apporté son soutien financier.

« *Les jeunes ont fait un travail très professionnel de sélection* », souligne Pascal Parmentier. Pour la prochaine édition, des efforts seront déployés pour accroitre la visibilité de l'événement. Le recueil de nouvelles est disponible en contactant l'assocation Carrefour, pour seulement 10 €. À lire.... ■

contact@carrefourmetz.fr

CC ANLAJT

Une 10e résidence à Rouen

L'Association normande pour le logement et l'accueil des jeunes travailleurs (ANLAJT) a inauguré, au printemps dernier, sa dixième résidence sur **l'agglomération rouennaise**. Le bâtiment, une construction neuve adossée à un immeuble réhabilité, accueille treize logements, dont cinq studios et huit T1 bis. Située à 300 mètres du siège social de l'association, la résidence Blaise Pascal bénéficie de tous les équipements collectifs de celui-ci, et bien sûr de l'accompagnement socio-éducatif propre aux résidences Habitat Jeunes. « *La Résidence est entièrement occupée depuis son ouverture* », explique Véronique Hader, directrice de l'ANLAJT. « *Nous recherchons une nouvelle emprise pour développer une nouvelle résidence d'une dizaine de logements. Nous souhaitons pouvoir garder ce rythme d'une ouveture tous les deux à trois ans.* » ■

www.foyers-jeunes-travailleurs-rouen.fr

Beaux comme de jeunes pros / Nantes

Les résidences Habitat Jeunes regroupent une jeunesse active, intéressée et débordante d'atouts. Voilà le constat de l'équipe de la résidence Grand Voile, à Nantes, gérée par l'association Édit de Nantes. « *Tous les résidents sont inscrits dans un projet professionnel dans lequel ils s'épanouissent* », explique encore la présentation du projet « Portraits des talents », qui s'est déroulé au printemps 2015.

(c) PELTIER / LE GALLIC pour EDIT

Une exposition à faire tourner

L'idée est aussi simple que séduisante : utiliser le talent de photographes professionnels pour valoriser des portraits de résidents mis en scène en fonction de leur activité professionnelle. « *Nous avons recherché des volontaires par le biais du conseil de résidents, puis par voie d'affichage* », explique Florent Loiseau, animateur à Grand Voile. « *Les jeunes ont été intéressés par la possibilité de faire connaître leur métier.* » Et la photographie s'est révélée être un formidable support pédagogique pour travailler sur l'image de soi des jeunes, souvent dévalorisés dans la société. Un maraîcher, un informaticien, une agent d'escale (ci-dessus), une esthéticienne, un électricien, un préparateur radio, entre autres, ont répondu présents. En tout, dix résidents se sont prêtés à une séance de *shooting*, pour créer une exposition accrochée dans la résidence… en attendant de tourner en d'autres lieux.

> « Des jeunes fiers de communiquer sur leurs compétences. »

Retombées positives

« *Nous pouvons déjà mesurer les retombées positives sur les résidents* », explique Lucie Fernandes, animatrice à Grand Voile : « *ils se sentent plus en confiance à la suite de cette expérience. Ils sont fiers de leur réalisation et surtout fiers de pouvoir communiquer sur leurs compétences et leur secteur d'activité. Les plus timides ont dépassé leur repli pour s'exposer à l'objectif… et les plus extravertis ont joui de la mise en scène des photos !* » Faire la lumière sur les véritables compétences des jeunes accueillis a donc permis de dépasser… les clichés. ■

grandvoile.anim@edit-nantes.fr

CC Habitat Jeunes Le Marronier

Une recette à partager

Prenez un jardin en friche de 1000 m² au cœur de Saint-Brieuc, attenant à la résidence Habitat Jeunes Le Marronnier ; une intervenante sociale motivée…

Ajoutez un financement de 10 400 € (9 000 € fondation Abbé Pierre et 1 400 € mairie de Saint-Brieuc).

Invitez les jeunes à imaginer ce que pourrait être cet espace. En un an, vous obtiendrez un jardin nivelé, une pelouse bien verte, quelques bacs potagers où venir picorer tomates-cerises et framboises, des mûriers, des herbes aromatiques. Un terrain de jeu, un coin barbecue, des transats pour la détente, des tables de pique-nique.

Terminez par une inauguration aux beaux jours conviant les voisins du quartiers à venir partager un moment : vous obtiendrez un nouveau lieu de sociabilité où des liens se créent entre jeunes et habitants, dans le respect de chacun. Voici un projet où l'espace en friche a été utilisé comme une page blanche, prétexte propice à créer de la participation parmi les résidents !

En 2016, des variations à composer par les jeunes sont à prévoir : abris pour les oiseaux, ateliers jardins… ? Suivez les avancées sur la page Facebook de la résidence ! ■

www.fjt-lemarronnier.fr.

Karim Mansouri / Bourges

Il faut avoir la fibre !

« Avoir la fibre. » Voilà une expression qui pourrait résumer les conditions nécessaires au travail des salariés des résidences Habitat Jeunes : adhérer au projet associatif, avoir la connaissance des nouveaux lieux de socialisation fréquentés par les jeunes sur le web, en disposant d'une connexion à haut débit ! À travers sa participation au projet novateur d'accompagnement des jeunes sur la toile, « Les Promeneurs du net du Cher », Karim Mansouri, animateur depuis 18 ans à la résidence Tivoli Initiatives, à Bourges, illustre la façon dont il a été saisi par cette fibre militante, socialisante et numérique.

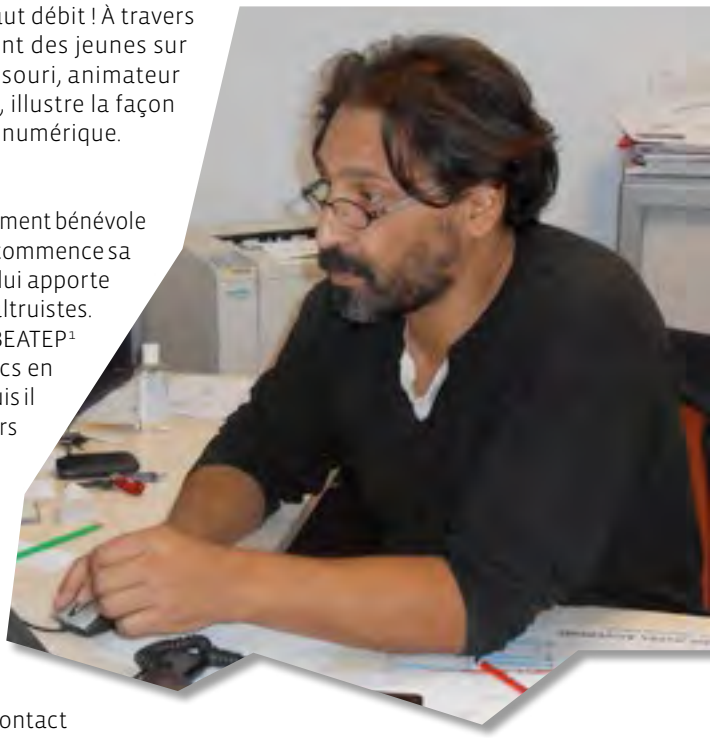

Avoir le goût des autres

La fibre militante, Karim Mansouri l'a tressée par son engagement bénévole dans des structures associatives. Musicien à ses heures, il commence sa vie professionnelle par le métier d'électro-technicien, qui lui apporte une base technique sans toutefois satisfaire ses besoins altruistes. Des rencontres le conduisent alors à s'engager dans un BEATEP[1] qu'il passe en alternance, mettant sur sa route des publics en difficultés : demandeurs d'asile, personnes handicapées. Puis il prend ses fonctions d'animateur au foyer de jeunes travailleurs de la Charmille, devenu résidence Tivoli Initiatives. À l'époque, la présence du numérique dans la vie quotidienne reste discrète. Peu à peu cependant, l'importance des outils et des réseaux connectés explose.

Investir la rue numérique

Le projet que Karim Mansouri incarne aujourd'hui, avec d'autres, – psychologues, éducateurs de rue, infirmiers, une trentaine au total pour le département du Cher – vise à assurer une présence éducative sur le net, afin d'être en contact avec les jeunes sur les réseaux sociaux. En France, ce projet a tout d'abord été développé dans la Manche puis en 2014 par la CAF du Cher, elle-même inspirée par cette initiative d'origine suédoise. « *Chaque promeneur ouvre un compte Facebook clairement identifié et professionnel, et propose aux jeunes de s'y connecter* », explique Karim Mansouri. « *Les promeneurs sont deux par structure participant à l'opération et s'engagent à être présents deux heures par semaine sur le web.* » Une autre façon de communiquer avec les jeunes est ainsi proposée, dans un espace qu'ils fréquentent beaucoup. « *Les jeunes viennent nous parler quand ils veulent, ce qui permet d'ouvrir une discussion sur le net et de la poursuivre dans la résidence. L'outil utilisé permet pour certains d'aborder des sujets de manière protégée, faussement dissimulés derrière leur écran. On reformule ensuite en entretien individuel, en face à face. C'est un plus dans notre métier, comme une extension de notre espace de travail, où nous avons déjà la chance de pouvoir échanger en direct avec les jeunes résidents.* »

Pas toujours très net

Les réseaux sociaux sont aussi le lieu de dérapages et de violences. Un espace public où ce qui est posté par les jeunes est visible de tous et laisse des traces. « *Souvent, les jeunes oublient que ces traces sont indélébiles. Cela peut nuire à leur image, en particulier par rapport à un employeur potentiel. Notre présence permet de leur rappeler.* » Les Promeneurs du net bénéficient aussi d'un intranet avec des ressources supplémentaires et d'une charte que toutes les structures ont signée. Des réunions physiques ont lieu régulièrement. « *Au départ, les réticences entendues de l'extérieur concernaient le respect de la vie privée, le côté surveillance que cela pouvait instaurer. Finalement, nous n'avons pas de problème. Toute démarche des jeunes est volontaire, et nous nous attachons à nos publics habituels, tout en s'appuyant sur l'ensemble du réseau des Promeneurs du Net 18 pour réorienter si nécessaire* », rappelle Karim Mansouri. Le dispositif va d'ailleurs bientôt être étendu progressivement à tout le territoire national. ■

www.promeneursudnet18.fr

1 Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire.

© Mickaël Berton

Evanne Jeanne-Rose
21 ans, président de l'association Technowest Logement Jeunes *

DR

« Les jeunes font face à une réelle perte de légitimité et se retrouvent exclus des débats sociaux, économiques et politiques les concernant. N'ayons pas peur de poser ce constat pour agir, en exigeant de la société de reconnaître « *leur droit de cité* » (Charte de l'UNHAJ). Un champ de réflexion s'ouvre à nous pour penser, sans discrimination d'âge, comment les jeunes peuvent être des citoyens, légitimes et actifs.

Cette réflexion, historique à l'Union, a pris une nouvelle ampleur en 2014, lors de l'Assemblée générale de l'UNHAJ, avec la création des collèges jeunes au sein des Unions régionales. Cette avancée majeure nous invite à repenser notre rôle dans ces structures. En effet, quoi de plus frustrant pour un jeune que de se retrouver démuni, face à des fonctionnements, des militants ou des salariés bien installés, et d'avoir le sentiment de ne pas pouvoir partager ses opinions ?

L'éducation populaire prend ici tout son sens. Animée par nos équipes socio-éducatives et nos bénévoles, acceptant les questions les plus politiques, elle permet aux jeunes de se saisir et d'agir sur tous les sujets.

Le Service Civique mérite ainsi toute notre attention. Reconnaissant pour la première fois un engagement désintéressé au service de causes utiles, il peut répondre à l'envie des jeunes de s'engager pour des projets non lucratifs au service du plus grand nombre. En leur permettant de s'engager dans nos associations, nous saisirons une opportunité pour nos projets socio-éducatifs face à la disqualification sociale dont sont victimes les jeunes.

Leur engagement au sein de nos associations leur permettront de prendre part aux débats, internes au mouvement, mais aussi publics et politiques. Leurs prises de positions nous surprendront peut être, et nous bousculeront, mais n'est-ce pas là une énergie nécessaire à la réactualisation de notre projet ?

À l'heure des injonctions paradoxales sur l'engagement des jeunes, nous avons un rôle différent à jouer, en tant qu'associations d'éducation populaire ; ne faisons pas que donner une place aux jeunes, faisons en sorte qu'ils la prennent. ■ »

*** représente l'UNHAJ à la Conférence nationale de santé.**

Civiques et volontaires, les jeunes s'engagent !

Il y a donc un Haut-commissariat à l'engagement civique. C'est le 13 avril dernier que François Chérèque, ancien numéro un de la CFDT, a été très officiellement nommé haut-commissaire, à la tête de cette nouvelle instance – placée auprès du Premier Ministre – tout en restant président de l'Agence du Service Civique. L'ex syndicaliste était missionné par le président de la République pour coordonner l'action interministérielle en faveur de l'engagement, et notamment de l'engagement des jeunes. Son remplacement, le 9 juin, pour raisons de santé, par le jusqu'alors haut-commissaire adjoint, Yannick Blanc, ancien préfet du Val-d'Oise, n'y change rien. Pour le gouvernement, il s'agit d'appuyer sur le champignon d'un dispositif qui connaît un succès croissant, et qui a pris encore une autre dimension, au moins politiquement, depuis les attentats de janvier et de novembre 2015.

Le service civique représente pour les jeunes « *une envie profonde d'être utiles et de servir le bien commun* », estimait publiquement François Hollande quelques semaines seulement après les attentats de janvier 2015, alors que Martin Hirsch, ancien président de l'Agence du Service Civique, signait une tribune dans *Le Monde* du 22 janvier 2015 intitulée « Le service civique contre le djihadisme ». De fait, la dimension sociétale de l'engagement citoyen s'est rappelée au bon souvenir de chacun quand les fondements du vivre ensemble ont pris de plein fouet les fusillades parisiennes. Car, bien au-delà de la nostalgie de certains du service militaire, ou du calcul d'autres qui verraient d'un bon œil des centaines de milliers de jeunes sortir des statistiques du chômage, force est de reconnaître que le temps, à la fois du service du collectif, mais aussi de l'expérimentation personnelle, dans nos vies contemporaines, est de plus en plus difficile à trouver.

> **« La dimension civique de l'engagement a ressurgi après les attentats. »**

Vers l'« universalisation » ?

Ainsi, la première relance politique de l'idée de service civique a vu le jour en réaction aux émeutes urbaines de 2005. L'embrasement des banlieues françaises a, en effet, pu être partiellement analysé comme un échec du contrat social liant une partie de la jeunesse au reste de la population. D'où, en 2006, la volonté du Gouvernement de soutenir un service civique volontaire pensé comme l'exact inverse des postures consuméristes et individualistes mises à l'index. Mais le décollage n'aura pas vraiment lieu, et il faudra attendre 2014 pour que les chiffres de jeunes en service civique augmentent réellement. Ils étaient 6 000 à s'engager dans le dispositif en 2010, contre 35 000 en 2014 puis 53 000 en 2015. L'objectif officiel étant aujourd'hui « d'universaliser » le service civique à hauteur de 150 000 jeunes bénéficiaires par an.

Pas les plus diplômés, les plus motivés !

Dans cette dynamique, l'UNHAJ, déjà bien présent sur la question de l'engagement et de la participation des jeunes, entend prendre toute sa place et utiliser tous ses atouts pour faire du service civique un outil d'émancipation. D'abord, et en premier lieu, parce que la question de l'engagement et de la participation des jeunes aux décisions qui les concernent fait partie intégrante du projet d'éducation popu- .../...

.../... laire du mouvement Habitat Jeunes. Dans les collèges jeunes de l'UNHAJ et des Unions Régionales, dans les conseils de la vie sociale (au niveau de chaque résidence), mais aussi dans les conseils d'administration des associations adhérentes, les jeunes sont appelés à prendre toute leur place dans les débats internes. De même, l'action socio-éducative auprès des jeunes résidents s'appuie largement sur les envies et les capacités des jeunes à monter des projets, à interagir avec le territoire, bref, à être un citoyen actif dans son environnement.

Ainsi, l'Union régionale Rhône-Alpes est détentrice d'un agrément pour l'accueil des services civiques, agrément qui est mis à disposition de toutes les associations rhônalpines adhérentes. Cela représente l'accueil d'environ dix jeunes par an. Et l'Union régionale accueille elle-même des jeunes chaque année, avec pour mission d'être des appuis, plus globalement, sur la question de l'engagement des jeunes résidents. « *Les jeunes en service civique ont le même âge que les résidents : il y a un effet de génération* », explique Mélanie Rousset, de l'URHAJ Rhône-Alpes. « *Ils tentent, ils n'ont pas peur d'y aller ! Je trouve qu'ils redonnent la force de croire à la puissance du collectif, ils nous redonnent du dynamisme.* » L'idée est de croiser une offre de missions très large sur l'engagement des jeunes avec les envies et les projets des jeunes accueillis : « *Nous ne choisissons pas les plus diplômés, mais les plus motivés, et ils viennent avec leurs idées, leurs affinités. Au moment des élections régionales, une jeune en service civique a ainsi décrypté les programmes de tous les candidats, les a remis en forme dans un tableau et s'en est servi pour animer des ateliers dans les résidences sur l'engagement politique. D'autres ont mené des réunions différentes sur l'engagement, que ce soit dans les résidences ou lors de nos évènements thématiques (parlements libres des jeunes, week-ends jeunes acteurs). Mais c'est aussi leur propre exemple qui peut donner envie à d'autres jeunes de s'engager. Ils en discutent beaucoup entre eux.* »

> **Les jeunes en service civique ont le même âge que les résidents : il y a un effet de génération.**

Une parenthèse rare dans une vie

À Dijon, l'association Urbanalis - Habitat Jeunes s'est aussi lancée dans l'aventure, avec enthousiasme. « *Quand je suis arrivée comme directrice de l'association, en juin 2014,*

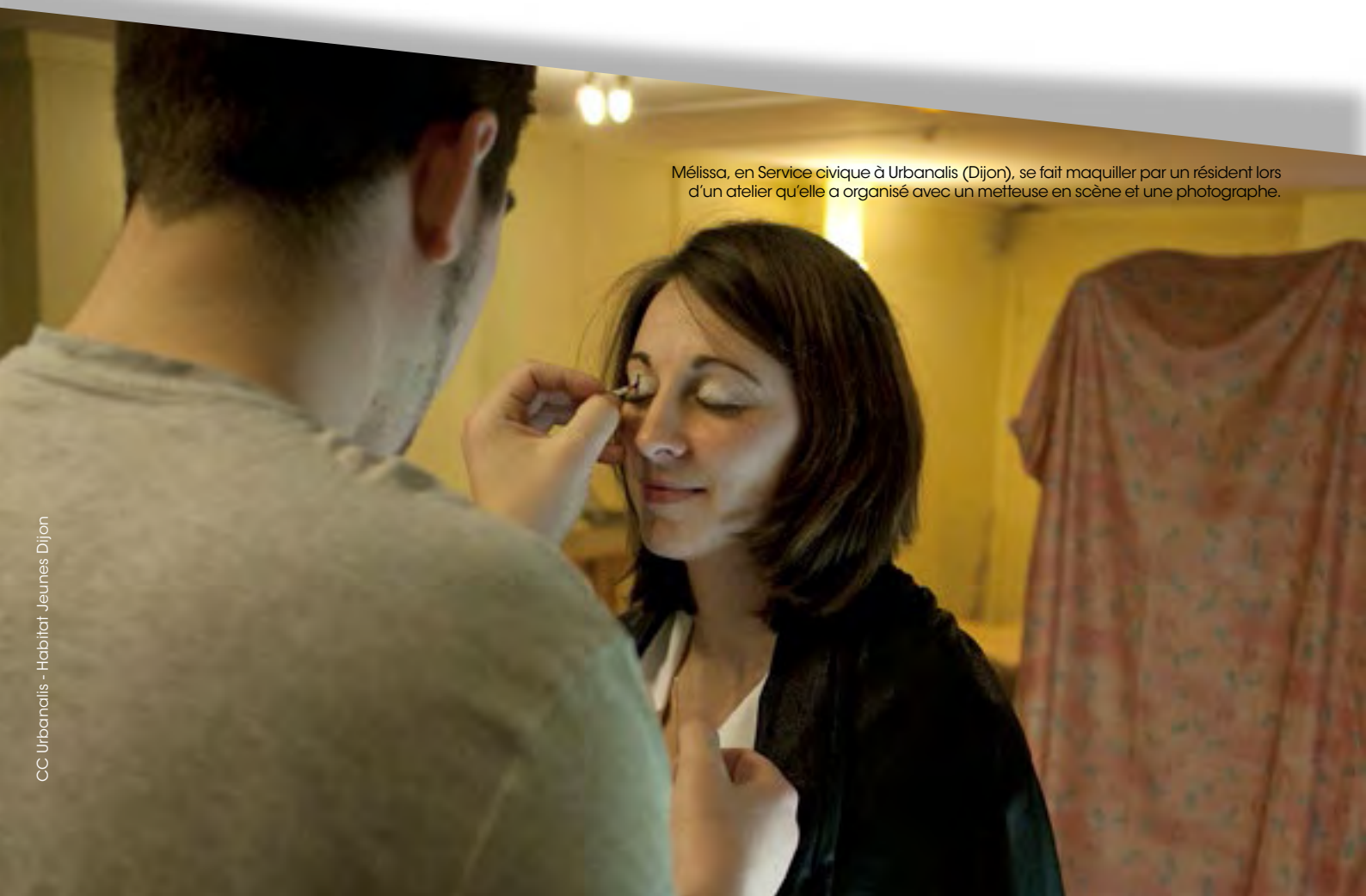

Mélissa, en Service civique à Urbanalis (Dijon), se fait maquiller par un résident lors d'un atelier qu'elle a organisé avec un metteuse en scène et une photographe.

CC Urbanalis - Habitat Jeunes Dijon

« Je suis en service civique depuis octobre 2015, et jusqu'en juin 2016, avec un autre jeune, Tobie. Notre mission initiale était d'organiser des rapprochements entre les jeunes des résidences de Grenoble et l'association l'Accorderie (qui organise des échanges de savoirs et de pratiques, NDLR). *Mais nous avons peu à peu fait évoluer notre mission. En effet, le sens de ce rapprochement était d'amener les résidents à participer à plus d'activités collectives, mais nous nous sommes aperçus que les activités collectives qui ont le plus de chance de fonctionner, ce sont celles qui sont organisées par les jeunes eux-mêmes. Grâce aux formations à l'animation dont nous avons bénéficié, nous avons accompagné la structuration d'un groupe de jeunes des trois résidences grenobloises pour qu'ils créent eux-mêmes des activités pour les jeunes.*
Je me suis engagé dans ce service civique après une rupture de formation dans l'animation 3D. Cette période a vraiment été positive pour moi : j'ai pu y faire mûrir mon projet, en mobilisant de nouvelles ressources. »

c'est la première chose que j'ai faite », se souvient Anne Millot, « *parce qu'accueillir un jeune en service civique oblige à faire un pas de côté. Je m'explique : il y a un cadre assez précis, avec une indemnité, une mission, un temps de présence, des horaires… donc le service civique n'est pas un bénévole, qui intervient sans cadre. Mais ce n'est pas non plus un salarié, car il est en dehors du système hiérarchique. Ce n'est ni un stagiaire, ni un remplaçant. Et c'est bien ça qui rend le dispositif pertinent ! Donc, pour vraiment en bénéficier, il faut intégrer la liberté qui est laissée au jeune, comprendre qu'on n'a pas de pouvoir sur cette liberté, et alors ça devient nourrissant pour le jeune et pour la structure. La première jeune qui est arrivée ici, elle voulait essayer d'organiser des concerts : banco ! Les deux suivantes, elles ont fait d'autres choses… Quand on donne un espace de liberté, les jeunes savent s'en emparer. C'est une formation à la citoyenneté, mais pas une formation avec un programme et des sessions, une formation par la pratique ! Dans leurs projets, on touche du doigt ce que c'est que l'engagement, l'humanité, la bienveillance, le vivre ensemble…* » Pour autant, l'association d'accueil n'est pas une simple plateforme, il s'agit bien d'une rencontre entre les envies du jeune et les outils et valeurs de l'association. « *On accompagne les jeunes sur des outils d'éducation populaire, qui leur servent dans les actions. Mais on travaille aussi avec eux sur leur projet professionnel, on leur dit franchement ce qu'on ressent par rapport à leurs compétences, mais dans une optique bienveillante. C'est une parenthèse étrange dans leur vie : ils n'ont pas d'obligation de résultat, et ils peuvent se tester, voir ce qu'ils sont capables de faire, prendre confiance en eux. Ils se frottent à des situations ou des publics qu'ils connaissent mal, voient comment ça les bouscule ou pas. C'est vraiment un temps finalement assez rare dans un projet personnel…* »

« C'est une parenthèse étrange dans leur vie : ils n'ont pas d'obligation de résultat. »

Au niveau national, l'UNHAJ a obtenu un agrément pour que l'ensemble des associations Habitat Jeunes adhérentes puissent accueillir des jeunes en service civique. Huit grands axes de missions ont été définis (à partir d'une enquête réalisée auprès des acteurs Habtat Jeunes), suffisamment larges pour garder vivaces les envies des jeunes volontaires, mais tous en lien avec le développement d'une véritable citoyenneté active. Chaque axe liste des projets possibles à mettre en place, et souligne le positionnement complémentaire des jeunes volontaires par rapport aux actions pérennes des associations.

Une multitude de propositions à habiter !

Ces axes proposent donc aux jeunes de s'engager pour « *favoriser le lien des acteurs Habitat Jeunes avec le quartier, les associations locales, les institutions* », « *agir pour le développement des bonnes pratiques numériques des jeunes* », « *développer des actions socio-éducatives en coopération avec les réseaux territoriaux* », « *promouvoir les pratiques culturelles des jeunes* », « *favoriser le bien-être et la santé des jeunes* », « *développer des pratiques solidaires et écologiques* », « *contribuer au développement d'une offre d'habitat innovante* » et « *encourager les initiatives des jeunes et renforcer leur pouvoir d'agir.* »

Les projets cités en exemples dans chacun de ces axes laissent voir l'étendue de ce que des jeunes en recherche d'un engagement porteur de sens pourraient mettre en œuvre :

- accompagner des jeunes réfugiés dans la découverte des instutitions dans les territoires ;
- animer une plateforme d'échanges sur les réseaux sociaux ;
- organiser des évènements inter-résidences pour favoriser l'échange entre jeunes ;
- organiser des temps d'échange entre artistes et jeunes ;

.../...

- contribuer à l'information des jeunes en matière d'accès aux droits et aux soins ;
- appuyer la création et le développement de jardins partagés ;
- soutenir les initiatives citoyennes des jeunes sur le territoire…

Et l'accent est particulièrement mis sur la nécessité d'accompagner les jeunesses vers l'émancipation et la citoyenneté active : « *La société connaît deux mouvements contradictoires* », explique ainsi Salim Didane, directeur du développement et de la prospective à l'UNHAJ, « *reflets de la crise démocratique actuelle. D'une part, la montée de l'extrême droite et du repli sur soi. D'autre part, une aspiration citoyenne à la réappropriation de certaines questions politiques. Différents travaux récents, notamment ceux de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, ont mis en exergue l'émergence d'une revendication des citoyens d'être parties prenantes dans les décisions qui les concernent. Cette aspiration a pu s'incarner dans la notion de « pouvoir d'agir », c'est-à-dire un processus par lequel les individus, les organisations et les communautés acquièrent ou renforcent la capacité d'exercer un pouvoir sur les décisions qui les concernent. Cette aspiration interroge la place des citoyens dans la société et, par la même, la place des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques en direction de la jeunesse ; et, à notre échelle, leur place dans les projets Habitat Jeunes.* »
L'engagement des jeunes, au-delà de l'injonction ou du prétexte de l'insertion, serait donc bien, pour soi, comme pour les autres, du militantisme. ■

Vous souhaitez plus d'informations sur l'agrément national Service civique ? Contactez Salim Didane :
salim.didane@unhaj.org

URHAJ Rhône-Alpes
Mélanie Rousset / 04 72 98 24 75
melanie.rousset@unhaj.org

UMIJ, Grenoble
Thierry Hubert / 04 76 40 19 66
th.umij@umij.org

Urbanalis Habitat Jeunes, Dijon
Anne Millot / 03 80 41 19 56
direction@urbanalis.com

Trois questions à…

Denis Renaudin, auteur d'un mémoire sur le Service Civique et l'apprentissage de la citoyenneté

Vous êtes délégué fédéral des Centres sociaux de la Vienne et auteur d'un récent mémoire sur *Le Service Civique et l'apprentissage de la citoyenneté*. Pour vous, le service civique a donc plus à voir avec la citoyenneté qu'avec une logique d'insertion ?

L'engagement des jeunes en service civique ne s'explique pas tant par leur niveau de diplôme que par leur état d'esprit, porté par l'envie d'être utiles. Le service civique n'est jamais un choix par hasard, il est toujours porteur d'une recherche de sens. D'ailleurs, les jeunes font très bien la différence entre un service civique et un travail salarié. Ils sont dans leurs structures d'accueil pour faire bouger les lignes, bousculer les bénévoles et salariés des associations, qui sont vues comme des institutions parmi d'autres. C'est justement du côté de ces structures d'accueil qu'il convient d'ouvrir les portes aux idées et aux projets des jeunes, c'est à elles que revient la responsabilité d'écouter le jeune, de lui laisser la liberté d'expérimenter, d'écouter ses talents mais, aussi, ce qui est plus compliqué, son inexpérience, son regard neuf. Cela est rendu possible parce que le service civique est un dispositif limité dans le temps, qui ne lie pas les jeunes et les structures, donc qui permet une certaine insolence créatrice…

Que cherche vraiment le jeune qui entre en service civique ?

C'est en fait un engagement pragmatique. Bien sûr, on va chercher dans un service civique à étoffer son CV, à développer son réseau mais, surtout, à voir en quoi on peut être utile, c'est-à-dire si on est capable de mettre en œuvre des compétences. C'est une forme de militantisme, mais centré sur l'action, sans s'attacher aux discours militants. Les jeunes qui cherchent un service civique, si une collectivité leur propose de nettoyer un gymnase, ils voient tout de suite qu'ils se font avoir ! Par contre, si un jeune agit au sein d'une épicerie sociale, il va prendre conscience de l'injustice sociale ; c'est de la citoyenneté, mais par le faire, pas par les drapeaux.

Les jeunes ont vraiment l'impression de s'engager lorsqu'ils sentent que leur parole compte.

Comment les jeunes choisissent-ils les causes qu'ils souhaitent aider ?

Les jeunes ont surtout besoin de se connaître, et d'agir. Savoir dans quelle structure associative ils arrivent, ce n'est pas vraiment leur problème. Ce qui les intéressent, c'est ce qu'ils vont pouvoir faire, mais aussi comment ils vont participer aux débats, comment on va les écouter. En fait, ils ont vraiment l'impression de s'engager dès lors qu'ils sentent que leur parole compte. Ils rejettent les postures, mais recherchent la cohérence entre le sens et l'action. ■

Comment s'investir localement quand on a moins de 30 ans ?

CC Alain Bachellier

S'investir dans la vie locale de son quartier, sur son territoire, en tant que jeune, peut prendre de multiples formes. Les résidences Habitat Jeunes sont un point de départ pour trouver des informations sur les associations et le contexte local. De nombreux lieux existent qui sont prêts à accueillir toutes les énergies ! Reste à savoir où on veut aller et pour quoi faire…

Participation institutionnelle et société civile. On peut diviser les espaces pour s'impliquer dans la vie locale en deux grandes catégories : ceux qui émanent des institutions et ceux qui viennent d'initiatives de la société civile (associations, syndicats, ONG, organisations caritatives, communautés religieuses, etc.). Des dispositifs de participation institutionnels sont mis en place par les communes, les départements ou les régions. Ces instances de démocratie participative permettent aux habitants d'être associés à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ils peuvent être spécifiques pour les jeunes (conseils de jeunes, forums jeunesse, conseils municipaux des jeunes…) ou ouverts à tous (conseils de quartier, conseils citoyens). Les membres de ces conseils peuvent être tirés au sort ou élus. Ils fonctionnent souvent en commissions thématiques et sont animés par un élu ou un coordinateur.

De nombreuses expériences sont en cours, il suffit de contacter sa mairie, son département ou sa région et / ou de rechercher sur internet pour faire l'état de ce qui existe sur votre territoire. Rappelons aussi que tout conseil municipal est ouvert au public : s'y rendre permet d'être en prise avec la réalité de ce type de réunion.

Révolution participative. Certains citoyens ont d'ailleurs poussé la démarche jusqu'à monter leur propre liste citoyenne pour remporter la mairie, comme ce fut le cas aux dernières élections municipales de 2014, à Saillans, dans la Drôme. Aujourd'hui, l'équipe municipale a mis en place un système basé sur la collégialité (partager le pouvoir entre élus et prendre collectivement les décisions) et la participation des habitants (membres des 7 commissions participatives thématiques), qui définissent les actions concrètes à mettre en œuvre prioritairement. Cet exemple très abouti d'implication suppose un engagement important. Quand on a moins de 30 ans, les études, un premier poste ne laissent pas forcément beaucoup de temps à côté. **Se tourner vers les associations, ONG, syndicats, partis politiques, qui offrent un panel large de causes à rejoindre, est une alternative. Le choix est vaste ! Le plus simple est encore d'assister à quelques réunions pour se faire une idée.**

Pourquoi s'engager ? En résumé : la première question à se poser est : de quel temps est-ce que je dispose ? Puis-je venir occasionnellement ou de manière plus régulière ? Dans quel domaine ai-je envie d'intervenir ? Ensuite, il faut s'interroger sur ce qu'on en attend en retour : rencontrer d'autres jeunes qui partagent les mêmes valeurs, construire ensemble un projet au long cours ? Puis le type de « cause » à laquelle on souhaite apporter son soutien : solidarité, environnement, droits de l'Homme…

S'impliquer dans la vie locale peut prendre de multiples formes. Après un tour d'horizon et avoir côtoyé certains espaces de débats, cela vous décidera peut-être à suivre votre propre dynamique en créant votre association ! ■

Pour aller plus loin :
anacej.asso.fr
service-civique.gouv.fr
francebenevolat.org

CC Val-de-Marne / Michel Aumercier

Plus d'égalité et de citoyenneté, c'est possible ?

Le projet de loi Égalité et citoyenneté, qui veut notamment « *créer une véritable culture de l'engagement* » et « *accompagner l'autonomie des jeunes* » a été présenté en conseil des ministres le 6 avril. Le Gouvernement veut ainsi « *renforcer son action pour rassembler tous les Français autour des valeurs de la République* ». Le texte s'articule autour de trois grands chapitres : « *citoyenneté et émancipation des jeunes* », « *mixité sociale et égalité des chances dans l'habitat* », et « *pour l'égalité réelle* ». Il s'inscrit dans le prolongement du Plan priorité jeunesse et des comités interministériels créés par le Premier Ministre et a été examiné par le Parlement en juin en procédure accélérée. Le premier chapitre qui vise à « *encourager l'engagement citoyen* » complète et prolonge essentiellement des dispositifs déjà existants.

Extension du service civique dans le secteur public

Pour développer le service civique jusqu'à un objectif de 350 000 jeunes d'ici 2019, l'objectif est d'élargir l'offre de missions, notamment celles issues du secteur public. Il sera désormais possible pour un jeune d'effectuer un service civique dans une brigade de sapeur-pompiers, ou dans les organismes HLM. Le dispositif sera également rendu accessible aux réfugiés en situation régulière. La valorisation de l'engagement étudiant dans le cursus scolaire prendra la forme d'un crédit ETCS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits), qui permet d'attribuer des points qui compteront dans les programmes d'études. Le congé d'engagement pour le secteur associatif permettra quant à lui d'avoir un droit de six jours par an pour se consacrer à l'engagement associatif.

Renforcer l'égalité d'accès au logement

Concernant la mixité et le logement, le texte prévoit d'améliorer la transparence dans l'attribution des logements sociaux, avec l'obligation de rendre publics les critères retenus et de clarifier les critères de priorité. Les bailleurs sociaux pourront différencier les loyers des logements HLM pour « *faire primer les objectifs de mixité sociale* ». Les préfets pourront délivrer directement les autorisations d'urbanisme dans les communes déclarées carencées en logements sociaux, pour accélérer les constructions. La mesure phare défendue par la ministre du Logement et de l'Habitat durable Emmanuelle Cosse, est celle qui concerne les collectivités territoriales, qui devront octroyer au moins 25 % des logements sociaux aux ménages les plus modestes, hors quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Enfin, les bailleurs sociaux devront donner congé aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds de ressources de 150 % (contre 200 % actuellement), et qui devront quitter leur logement dans les 18 mois (contre trois ans aujourd'hui). ■

Consultation en ligne

Le projet de loi Égalité et citoyenneté a fait l'objet de discussions en ligne *via* une plateforme numérique de consultation et d'amendements. Exemples de propositions de l'UNHAJ :

* Chaque région, dans son rôle de chef de file, formalise des contrats d'objectifs et de moyens pour le développement des politiques jeunesse sur son territoire à l'instar d'autres politiques sectorielles dont elle a la charge.

* Création d'une carte citoyenne jeunes, envoyée à tous les jeunes, dès 18 ans. Un même outil pour tous les jeunes majeurs, les informant de leurs droits (liberté d'expression, éligibilité, vote, protection sociale…) et renvoyant vers les sites offrant des informations complètes (ex : ameli.fr, caf.fr…). Il s'agirait d'adosser cette carte à une plateforme web permettant à chaque jeune d'accéder aux informations le concernant via un espace personnel sécurisé.

* Chaque conseil citoyen doit mettre en œuvre un dispositif de mobilisation et de représentation des jeunes.

* Pour améliorer l'accès de tous les jeunes au logement, et plus globalement à l'autonomie, l'UNHAJ et la FAGE proposent la mise en place d'un système de garantie solidaire pour l'ensemble des jeunes. L'Etat garantirait à un propriétaire un paiement minimum des loyers en cas d'impayés du locataire. Pour être pleinement efficace, garantir l'égalité des droits et ne pas entraîner un effet discriminant, cette garantie doit être obligatoire sans cumul possible avec le système de cautionnement classique. ■

Génération Quoi ? s'étend à l'Europe

En 2013, une grande enquête (Génération Quoi ?) était réalisée en Fance, avec pour but de dresser le portrait des 18-34 ans, ou « génération Y ». Près de 250 000 personnes avaient participé. L'enquête révélait un certain malaise chez les jeunes français. Depuis le 11 avril 2016, l'enquête, renommée « Génération What ? », s'étend à 12 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Pays de Galles et République Tchèque. France TV, Upian et Yami 2, spécialisées dans le développement de projets transmedia, sont à l'origine du projet qui a l'ambition de faire émerger une conscience de génération. Pour

© YAMI2/FTV

> « Les jeunes se méfient de la politique, des médias et du pouvoir de la finance. »

l'heure, près de 600 000 jeunes ont répondu ; la campagne va durer six mois.

Écriture interactive

À l'aide d'un questionnaire en ligne établi par des sociologues, les jeunes font part de leurs espoirs, leurs doutes et leurs aspirations à travers 150 questions. Parallèlement, 21 vidéos documentaires, classées par thèmes, sur la jeunesse française et européenne sont à explorer : elles s'enrichissent au fur et à mesure des données recueillies par le questionnaire. Pour l'instant, à la question de définir en 25 caractères leur génération, arrivent en tête, avec plus de 4 500 suggestions « perdue » et « sacrifiée »... À l'antenne, quatre films documentaires sont diffusés par France 4.

Reflets d'une jeunesse multiple

Le site web de Generation What ? permet de consulter les réponses aux questions en temps réel, de poser des filtres pour affiner les résultats (pays, âge, sexe, statut), et de partager ces enseignements sur les réseaux sociaux. Beaucoup de sujets sont décryptés et la navigation dans le site est agréable, on se laisse prendre par le jeu des comparaisons. À titre d'exemple, on apprend dans l'onglet « Tolérance » que les jeunes répondants des pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande) sont moins choqués par « *les mecs qui sifflent les filles dans la rue* » que ceux ayant répondu en France, Espagne ou Italie ; ou, qu'à part au Pays de Galles et en Allemagne, la majorité des sondés européens ne sont pas d'accord avec l'affirmation « *il faut donner plus de pouvoirs aux syndicats* ». Défiants vis-à-vis de la politique à 90 %, ils rejettent aussi les médias et pensent que la finance domine le monde. Un projet qui donne à réfléchir et vient casser bien des images préconçues. ■

generation-what.francetv.fr

Santé des jeunes : l'Expow !

Du 1er au 5 février s'est tenue la semaine santé Habitat Jeunes. Pour cette édition, l'UNHAJ a franchi une nouvelle étape pour une meilleure prise en charge de leur santé par les jeunes en lançant « L'expow pour la santé et le bien-être des jeunes ». Son objectif : « *agir et lever les freins pour permettre aux jeunes d'accéder à un bien-être bénéfique à leur autonomie et leur socialisation* ».

© Sans Blanc

Priorité santé

En 2012, L'UNHAJ montait l'Observatoire national sur la santé des jeunes, en partenariat avec la Direction Générale de la Santé : une enquête anonyme et en ligne qui sert d'outil de veille et aide à déterminer les actions prioritaires à mener. « L'expow » aborde les thématiques issues de l'Observatoire : accès aux droits et aux soins, contraception, conduites sexuelles et à risques, alimentation, relations aux autres et estime de soi, à travers cinq panneaux style « comics ». Les résidences Habitat Jeunes sont invitées à s'en saisir pour créer leur propre animation, en lien avec les acteurs de la santé de leur territoire et avec le soutien de l'UNHAJ. Pendant la semaine santé, elles ont partagé leurs initiatives *via* la page Facebook de l'UNHAJ. Pour une fois qu'une viralité est bénéfique ! ■

enquetesante.unhaj.org
sante.unhaj.org

Habitat Jeunes conforté dans ses missions auprès des jeunes

Au terme d'un long processus de discussion entre l'UNHAJ, l'État et la CNAF, le statut juridique des FJT est à présent consolidé. L'UNHAJ a constitué des outils pour aider les acteurs locaux à mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. L'UNHAJ reste en discussion avec l'État sur les conséquences qui pourraient en découler, notamment sur la mise en œuvre de la procédure d'appel à projets. Celle-ci devra respecter les conditions de réalisation d'un projet Habitat Jeunes sur les territoires, en particulier la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un territoire concerné par les questions de jeunesse dans une démarche de réflexion collective et partagée. ■

salim.didane@unhaj.org

RÉSERVEZ LA DATE

HABITAT JEUNES

CONGRES 2016

4es Assises nationales pour l'habitat des jeunes

25 novembre 2016

Construisons l'habitat citoyen de demain

Assemblée Générale Habitat Jeunes

26 et 27 novembre 2016

Parc des Expositions et Congrès de Dijon - Centre Clemenceau
3 boulevard de Champagne - 21000 Dijon

Habitat Jeunes
UNHAJ

www.unhaj.org
Union nationale pour l'habitat des jeunes

Habiter. Créer. Expérimenter

60 ans d'engagement
pour une jeunesse émancipée